



Dégressivité des allocations de chômage : un obstacle à la formation

La carte blanche publiée dans Le Soir d'aujourd'hui confirme les conclusions des précédentes études, dont celle menée par Bruxelles Formation sur la précarité des stagiaires bruxellois. La dégressivité des allocations de chômage, introduite par le gouvernement Di Rupo, est inefficace dans la mise à l'emploi des chômeurs. Au contraire, elle augmente la précarité des chercheurs d'emploi car elle est un frein majeur à l'entrée en formation.

« Le principal problème du chômage réside dans le niveau de qualification des chercheurs d'emploi », explique Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Emploi. « 66% des chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris n'ont pas leur diplôme du secondaire. Le problème du chômage est donc essentiellement lié à une inadéquation entre les offres d'emploi et les qualifications des chercheurs d'emploi. La solution réside donc dans l'amélioration des compétences qui est le véritable tremplin vers l'emploi ».

« Si le gouvernement fédéral veut maintenir sa position d'accélérer la dégressivité des allocations de chômage, alors il faut assurer le gel total de la dégressivité pour tous ceux qui s'engagent dans un parcours de formation (ce qui n'est pas le cas actuellement). Ce gel de la dégressivité est notre principal argument pour amener les chercheurs d'emploi à développer leurs compétences et trouver un emploi. La dégressivité ne peut être une entrave à la formation mais doit être au contraire un incitant », analyse Didier Gosuin.